

Eduard Herzog (1841-1924), exégète, premier évêque catholique-chrétien de Suisse

Autor(en): **Conzemius, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Internationale kirchliche Zeitschrift : neue Folge der Revue internationale de théologie**

Band (Jahr): **81 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-404792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eduard Herzog (1841–1924), exégète, premier Evêque catholique-chrétien de Suisse *

1. Période catholique-romaine

Eduard Herzog naquit le 1^{er} août 1841 à Schongau (canton de Lucerne), dans une famille de paysans aisés qui sut allier une piété profonde à une ouverture aux idées libérales et radicales de l'époque. Ces deux pôles marqueront la vie du futur théologien. Il fréquenta d'abord l'école communale du village, ensuite pendant deux ans l'école de district à Hitzkirch, et depuis 1856 le lycée cantonal de Lucerne. Durant tout son séjour à Lucerne, de 1856 à 1865, il habita chez son oncle, le chanoine Joseph Burkard Leu, un frère de sa mère, qui exerça une influence décisive sur la formation théologique et spirituelle du neveu. Leu (1808–1865) appartenait au groupe de théologiens non-ultramontains dont les sympathies politiques allaient du côté du parti radical et dont l'orientation théologique s'inspirait d'une tradition, assez vivante à Lucerne, se rattachant aux idées d'Ignace de Wessenberg, ancien vicaire général du diocèse de Constance, de Thaddäus Müller, curé de la ville au début du siècle, et des prêtres réformistes Alois et Christoph Fuchs. Lui-même avait fait ses études à Tübingen et avait fréquenté la faculté de théologie protestante de Berlin avant d'assumer en 1833 la charge de professeur de morale au lycée cantonal. Obligé par les vicissitudes politiques à démissionner en 1840, le retour des libéraux au pouvoir lui valut en 1848 un professorat de dogme et d'histoire ecclésiastique à l'Institut théologique de Lucerne. Les milieux politiques libéraux appuyèrent deux fois sans succès sa candidature à l'évêché de Bâle. Leu dut se contenter de l'office de prévôt de la collégiale St-Léger à Lucerne. Ses prises de position théologiques furent marquées moins par le libéralisme que par un certain conservatisme récusant l'évolution de la piété populaire, surtout mariale, sous Pie IX. Sa brochure contre l'opportunité d'une définition du dogme de l'Immaculée Conception (1853) fut mise à l'index l'année suivante; l'auteur se soumit sans façons. D'un autre côté son manuel de religion pour les classes supérieures du lycée (1855) se distingue par l'originalité de son approche, qui essaye de faire fructifier les idées de l'Ecole de Tübingen dans l'instruction religieuse générale.

* Aus: Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, Bd.24 (1991), Sp.257–263.

L'indépendance d'esprit de Leu à l'égard du courant ultramontain et sa dépendance vis-à-vis des forces libérales en politique préfigurent des attitudes mentales qu'on retrouve chez son neveu. Après la mort prématurée de son oncle en 1865, Eduard Herzog prit, lui aussi, le chemin de Tübingen, où l'historien des conciles Carl v. Hefele semble avoir exercé sur lui l'attrait le plus fort. En tant que théologien catholique, Herzog fut, dès ses années de gymnase, un des rares membres de la *Zofingia*, association d'étudiants aux idées radicales, où se côtoyaient catholiques et protestants. Ainsi, il écrivait à un de ses amis protestants (lettre du 12 décembre 1863): «Je tiens la position actuelle du pape avec son index pour un abus dans l'Eglise; mais je reste quand-même catholique... L'Eglise catholique n'est pas identique avec les opinions du pape. Celui-ci n'est pas un monarque spirituel; s'il essayait même cent fois de l'être ce serait cent fois une transgression du pouvoir qui lui revient. Il n'est que la tête d'une société, seulement un membre de l'Eglise et pas cette Eglise elle-même, une partie du tout, mais pas le tout, la plus haute instance dans le domaine de la juridiction ecclésiastique, mais seulement dans les limites dans lesquelles l'Eglise lui a conféré cette juridiction. Notre pape présent est une bonne âme, un saint homme, mais vieux et faible, conduit par les jésuites.»¹ Cependant le jeune Herzog espérait un revirement. Les jours de l'Etat pontifical sont comptés; alors, le pape ne sera plus un souverain italien mais simplement la tête de l'Eglise s'exprime-t-il.

Lorsque ce changement s'opérera en 1870, Herzog se détachera de la papauté. Pour le moment, rien n'indique cette évolution. Avant de rentrer à Lucerne, il passe le semestre d'été 1866 à Fribourg-en-Brisgau et est ordonné prêtre le 16 mars 1867. Il assuma d'abord la charge de professeur de religion à l'école normale de Rathausen (Lucerne). Mais déjà l'année suivante il reprit des études de Nouveau Testament à Bonn, où il noua des contacts avec J. H. Reusch et Joseph Langen, futurs membres de la fronde vieille-catholique dans cette université. Le 18 septembre 1868 le gouvernement libéral de Lucerne lui confia la chaire de professeur d'exégèse et d'histoire de l'Eglise à la faculté de théologie. Eduard Herzog fut un bon professeur, préparant soigneusement ses cours et ses sermons et trouvant le temps de se mettre à la disposition des paroisses ainsi que de l'armée pour le ministère pastoral. L'évolution du I^{er} concile du Vatican le dérouta; avec quelques

¹ *Walter Herzog*, Bischof Dr. Eduard Herzog. Ein Lebensbild, Laufen 1935, 14/15.

confrères lucernois, il publia les *Katholische Stimmen aus den Waldstätten*, une feuille oppositionnelle de circulation restreinte qui combattait surtout les tendances infailibilistes. La promulgation des dogmes du 18 juillet 1870 ne suscita pas immédiatement sa rupture avec ses supérieurs hiérarchiques. Longtemps, il partagea l'ambiguïté d'une partie considérable du clergé de la ville de Lucerne, qui, sans prendre ouvertement position contre le concile, resta dans une position de clair-obscur. Le nouveau gouvernement lucernois conservateur sous Philipp Anton von Segesser, de 1871, n'eût pas demandé mieux de Herzog que de rester dans cette position afin de ne pas créer de problèmes politiques dans une population qui, d'un côté, restait fortement attachée à la papauté et, de l'autre, comptait quelques bourgeois avides d'entrer en lice avec la hiérarchie. Herzog toutefois n'était pas homme à se retrancher dans une position à la Nicodème. Il continua la polémique contre le concile dans le journal libéral *Luzerner Tagblatt*, coopéra activement avec les cercles de catholiques radicaux-libéraux qui se constituaient en Suisse et participa aux réunions de comités vieux-catholiques en Allemagne (Les catholiques protestataires en Suisse prirent le nom de catholiques-chrétiens). Sentant son isolement dans la population lucernoise, il se mit à la disposition des comités allemands. Celui de Krefeld l'élut comme curé. Le 23 septembre 1872, Herzog écrivit à Mgr Lachat, évêque de Bâle, qu'il ne saurait accepter les doctrines promulguées par le concile: «Je me suis efforcé loyalement d'écouter aussi des hommes qui se font remarquer comme défenseurs des nouveaux dogmes et je me suis toujours tenu à ceux que les évêques et le pape recommandaient particulièrement. Mais hélas, j'ai toujours fait l'expérience que ou bien on ignorait les difficultés historiques et dogmatiques de la nouvelle doctrine ou qu'on les écartait avec une frivolité non convenable pour les hommes qui prennent la recherche de la vérité au sérieux.»²

2. Période catholique-chrétienne

La réponse de la curie diocésaine – Mgr Lachat avait fait preuve d'une grande patience pour des raisons politiques, afin de ne pas irriter les radicaux – ne tarda pas à venir. Le 30 septembre 1872, Herzog fut frappé de la *suspensio a divinis*. Il fut le troisième prêtre suisse à être

² Ibid, 57.

atteint de sanctions ecclésiastiques. C'est dire que les adeptes d'une soumission ouverte étaient peu nombreux dans le clergé; tout au plus une dizaine de prêtres suisses rejoignirent le mouvement protestataire, dont l'organisation était pratiquement aux mains de laïcs. Leur chef de file était surtout Walter Munzinger (1830–1873), professeur de droit à l'université, qui veilla à ce que ce mouvement ne dégénérât pas en clubisme religieux. Sur les instances de Munzinger, Herzog retourna en Suisse, où Munzinger le fit élire curé de la paroisse catholique d'Olten après avoir fait refuser au titulaire légitime la prorogation de son ministère. La législation ecclésiastique de certains cantons suisses, calquée sur le modèle réformé et organisée selon le modèle des institutions civiles et communales permit aux associations culturelles catholiques-chrétiennes de placer à la tête d'une paroisse un homme de leur choix et d'accaparer les biens de la fabrique d'église. D'un point de vue formel, cette procédure pouvait être régulière; mais elle ne correspondait que rarement à la volonté expresse de la population puisque que les femmes et les étrangers établis en Suisse contribuant au maintien des églises étaient exclus du droit de vote.

De concert avec W. Munzinger, Herzog entreprit d'autres démarches qui étaient constitutives pour l'établissement d'une église catholique-chrétienne dans le pays: la fondation d'une faculté de théologie catholique à l'Université de Berne et l'élaboration d'une constitution. La faculté de théologie ouvrit son enseignement en novembre 1874 avec 6 professeurs (4 depuis 1915); elle est restée jusqu'ici la seule faculté de théologie vieille-catholique au niveau universitaire. Munzinger, mort prématurément en 1873, ne vit plus l'aboutissement de ses efforts en vue de donner au mouvement diffus des protestataires des assises légales, dûment structurées. Le 14 juillet 1874 les délégués des comités locaux acceptèrent une constitution élaborée par Herzog et le juriste Leo Weber. L'année suivante, un premier synode national ratifia la constitution et demanda au gouvernement fédéral la permission de pouvoir élire un évêque. Celle-ci fut accordée en avril 1876. Le deuxième synode du 7 juin élit Eduard Herzog – il n'y eut pas d'autres candidats qui entraient en ligne de compte – évêque catholique suisse. Comme les évêques vieux-catholiques de Hollande, effarouchés par le radicalisme religieux qui s'était manifesté en Suisse, refusaient de lui conférer la consécration épiscopale, Mgr Reinkens, évêque vieux-catholique d'Allemagne, établi à Bonn et consacré quelques mois auparavant par l'évêque hollandais Mgr Heykamp, impartit le 18 septembre 1876 la succession apostolique à Herzog dans la collé-

giale de Rheinfelden. Les cantons de Berne, Soleure et Argovie reconurent la nouvelle Eglise comme Eglise cantonale, ce qui lui valut certains privilèges juridiques et financiers dans ces cantons.

A part quelques paroisses dans le Fricktal (Argovie), le mouvement protestataire ne fut pas un mouvement religieux spontané mais surtout l'affaire de notables radicaux, qui voyaient dans la constitution de leur Eglise l'aboutissement de leur rêve d'une Eglise nationale. L'appui démesuré qu'elle reçut de la part de certains gouvernements, les injustices criantes à l'égard du clergé fidèle à Rome, qui aboutirent à un Kulturkampf particulièrement intense, leur firent perdre beaucoup de sympathies, même dans les milieux réformés. Dans le Jura bernois, par exemple, tous les signataires d'une lettre de protestation contre la destitution de l'évêque de Bâle par les Etats diocésains (organisme d'Etat, institué après la constitution du nouvel évêché de Bâle en 1828 pour assurer le contrôle de l'évêque) furent privés en 1874 de leurs bénéfices et chassés du pays. Ils furent remplacés par des intrus, que le gouvernement avait recruté en France parmi des membres déchus du clergé ou en opposition avec leurs évêques. L'expérience d'une Eglise d'Etat échoua lamentablement et fut dans le Jura un facteur de troubles de longue durée contre le gouvernement bernois.

On ne voit pas très clairement jusqu'à quel degré Mgr Herzog appuya les agissements des Bernois dans le Jura. L'élément positif de son épiscopat fut d'avoir donné au mouvement protestataire une direction religieuse et d'avoir assuré une vie paroissiale régulière là où le mouvement réussit à s'implanter d'une manière durable. Certes, si les chiffres d'adhérents allégués au début étaient exagérés – on parla de 60 000 à 70 000 – des recensements plus objectifs révélèrent des nombres plus réduits (environ 40 000–50 000 au début). Par rapport à la Hollande, les réformes prirent en Suisse un rythme vigoureux: abolition de l'obligation de la confession auriculaire et introduction de l'absolution communautaire, introduction de la langue vernaculaire en liturgie, introduction de la communion sous les deux espèces, abolition du célibat ecclésiastique (1876), élaboration d'un nouveau rituel pour les célébrations en dehors de l'eucharistie (1877), introduction d'un nouveau catéchisme (1887). Mgr Herzog qui, pour sa propre part, maintint le célibat ecclésiastique, acquit avec les années une position respectable dans le monde religieux en dehors du catholicisme romain. Il prit une part active à l'élaboration de la Convention d'Utrecht de 1889, une sorte de déclaration de principes réunissant les Eglises vieilles-catholiques des différents pays dans l'«Union d'Utrecht». Du

point de vue œcuménique, ses préférences personnelles allaient plutôt dans la direction d'une collaboration plus étroite avec les anglicans, alors que son vicaire épiscopal Eugène Michaud favorisait les contacts avec les orthodoxes. Comme Döllinger, il fut à la fin de sa vie l'objet de tentatives infructueuses de le réconcilier avec l'Eglise de Rome. Il mourut le 26 mars 1924 à Berne et fut enterré au cimetière «Bremgarten» à Berne.

3. Le théologien

Il n'y a pas de doute que ce sont des motifs théologiques qui déterminèrent le jeune professeur du Nouveau Testament à refuser son assentiment aux décisions dogmatiques de Vatican I. Il alliait une piété authentique à une ouverture marquée aux exigences du temps tout en maintenant sur le plan de sa propre discipline théologique, l'exégèse néo-testamentaire, des positions plutôt conservatrices. Toutefois, il ne se ferma pas au développement de la recherche scientifique. Ainsi, il maintint longtemps dans la discussion des synoptiques la théorie Baur-Griesbach, qui affirmait la priorité de Matthieu et considérait Marc comme un compilateur et abrégiateur de Matthieu et Luc. Ce ne fut que sur le tard qu'il adopta la théorie des deux sources, c.-à-d. l'opinion selon laquelle Matthieu et Luc avaient utilisé à côté de Marc une deuxième source, celle-ci d'ordre oral. La même réserve se rencontre chez lui dans l'exposition de questions de détail exégétiques.

Le souci d'insérer le mouvement catholique-chrétien dans les courants de la pensée catholique le conduisit vers un autre champ de recherche: les prédécesseurs du courant catholique dans l'histoire suisse, surtout dans la période de l'Aufklärung. Ici, il céda parfois à la tentation à majorer l'influence de ce courant, qui était incontestablement présent et qui s'était manifesté – comme dans beaucoup d'autres pays catholiques – dans une opposition marquée à la Curie romaine. On y retrouve une particularité de l'historiographie catholique-chrétienne, qui tend à réclamer tout courant antiromain comme un prédécesseur.

A côté de ces travaux – étayés par de nombreux articles publiés surtout dans la *Revue internationale de théologie*, fondée en 1892 par Eugène Michaud –, il publia une sorte de missel, destiné à rendre plus accessible aux fidèles la participation active à la célébration eucharistique (1879), et un catéchisme (1881). Sur les instances de laïcs, il rédigea un livre de prières «Gott ist die Liebe», qui parut en 1913. On y

ajoutera les lettres pastorales qu'il publia régulièrement. Il fit preuve de son talent de polémiste dans une controverse sur la confession auriculaire, qui l'opposa à Mgr Augustin Egger, évêque de St-Gall.

4. Appréciation d'ensemble

En somme, on peut dire qu'Eduard Herzog n'a pas failli dans sa tâche de donner aux fidèles qui le suivaient une consigne religieuse authentique. Sous son impulsion, le courant protestataire suisse, qui, au début, était dominé par des considérations d'ordre politique, gagna en substance religieuse. Si celui-ci ne présenta à aucun moment une alternative au catholicisme romain, il n'a cependant pas manqué de représenter l'idée d'une «catholicité évangélique» dans les milieux réformés. Beaucoup d'idées de réforme prônées par l'Eglise catholique-chrétienne ont été assumées par l'Eglise catholique romaine au II^e concile du Vatican. Par contre, alors que la sincérité de E. Herzog ne pose pas de problèmes et que la ligne générale de son épiscopat autorise à le considérer comme un pionnier, l'appui excessif qu'il chercha et trouva auprès des autorités civiles en acceptant des injustices criantes au détriment des catholiques romains, révèle non seulement des faiblesses de caractère mais des déficiences typiques pour ce mouvement protestataire et réformiste de la seconde moitié du XIX^e siècle³.

³ *Nachbemerkung der Redaktion*: Diese etwas einseitige und summarische Beurteilung bedarf der Korrektur und Präzisierung, denn der vorstehende Text könnte den Eindruck erwecken, als sei Bischof Herzog sozusagen der Initiator für diskriminierende Massnahmen von seiten staatlicher Behörden gegen Papsttreue gewesen. Dies war nicht der Fall. Dass er sie mehr oder weniger stillschweigend tolerierte, darf ihm angesichts des feindseligen Drucks und der gehässigen Angriffe von seiten der Gegner nicht zum Vorwurf gemacht werden. Erst 1962 wurde beispielsweise durch einen mir persönlich übergebenen Privatbrief – datiert mit 15. September 1876 – bekannt, dass die Bischofsweihe 1876 in Rheinfelden unter vorsorglichem militärischem Schutz vor sich ging (s. «Christkatholisches Kirchenblatt» Nr. 15/16 vom 3. August 1991, S. 5) – eine Massnahme, von welcher Eduard Herzog selber bestimmt keine Kenntnis hatte. Diese vorsorgliche Massnahme zum Schutz vor allfälligen gewalttätigen Übergriffen von seiten ultramontaner Fanatiker war bedingt durch das gehässige, feindselige Klima, das bereits im Vorfeld dieses wichtigen Ereignisses gerade auch im Fricktal bewusst geschürt wurde und das sich übrigens in den betreffenden Dörfern bis weit ins 20. Jahrhundert hinein nur langsam ab-

Sources: Les papiers de Mgr H. se trouvent soit aux archives centrales de l'Eglise catholique-chrétienne de la Suisse à Berne soit à l'évêché vieux-catholique de Berne.

Œuvres éditées

Katholische Stimme aus den Waldstätten, Lucerne 1870 (en collaboration avec J. A. Suppiger, S. Helfenstein et M. Schürch). – *Ansprache bei Eröffnung der ersten christkatholischen Synode*, Olten 1875. – *Gemeinschaft mit der anglo-amerikanischen Kirche*, Berne 1881. – *Über Religionsfreiheit in der Helvetischen Republik*, Berne 1884. – *Thaddäus Müller*, Berne 1886. – *Synodalpredigten und Hirtenbriefe*, Berne 1886. – *Bruder Klaus*, Berne 1887. – *Leo XIII. als Retter der gesellschaftlichen Ordnung*, Soleure 1888. – *Über den römischen Ablass, dans Gegen Rom*, Zurich 1890. – *Robert Kälin*, Soleure 1890. – *Beiträge zur Vorgeschichte der christkatholischen Kirche*, Berne 1896. – *Predige das Wort! Eine Sammlung von Predigten*, Berne 1897. – *Erinnerungen an Dr. Weibel*, Berne 1899. – *Hirtenbriefe. Neue Folge*, Aarau 1901. – *Die obligatorische römische Ohrenbeichte eine menschliche Erfindung*, Aarau 1901. – *Erwiderung auf die von Herrn Bischof Dr. Egger versuchte Widerlegung*, Aarau 1901. – *Die kirchliche Sündenvergebung nach der Lehre des heiligen Augustin*, Berne 1902. – *Rückblick auf die Verhandlungen über die römische Ohrenbeichte*, Berne 1903. – *Stiftspropst Jos. B. Leu und das Dogma von 1854*, Berne 1904. – *Vom privaten Bibellesen*, Bâle 1914. – *Gott ist die Liebe! Andachtsbuch*, Olten 1914; 2^e éd. Aarau 1917. – *Bruder Klaus*, Berne 1917. – *Bedeutung der vatikanischen Dekrete, dans Vor 50 Jahren*, Bâle 1920. – *Der religiöse Standpunkt der christkatholischen Kirche*, Bâle 1920.

Travaux

J. B. Leu, *Warnung vor Neuerungen und Übertreibungen in der katholischen Kirche Deutschlands*, Lucerne 1853. – Ph. A. v. Segesser, *Studien und Glossen zur Tagesgeschichte 1859–1875*, Berne 1877. – J. Friedrich, *Geschichte des vatikanischen Konzils*, 3 vol., Bonn 1883. – J. Troxler, *Die neuere Entwicklung des Altkatholizismus. Ein Beitrag zur Sektengeschichte der Gegenwart*, Cologne

schwächte. Da eine ganze Reihe namhafter Politiker in vorderster Reihe der christkatholischen Bewegung in der Schweiz standen, wussten diese natürlich auch die entsprechenden Möglichkeiten staatlicher Unterstützung zu nutzen. Dabei geschah nichts, was mit den geltenden Gesetzen unvereinbar gewesen wäre. – Dass Frauen und Ausländer sich zu den damaligen Entscheidungen nicht äussern konnten, war Rechtens, auch wenn man dies bedauern mag. Auch in dieser Hinsicht bedurfte es noch eines jahrzehntelangen Prozesses, doch war gerade die christkatholische Kirche der Schweiz hinsichtlich der Einführung des Frauenstimmrechtes in kirchlichen Angelegenheiten in der Schweiz bahnbrechend, und heute gibt es viele römisch-katholische Gläubige, die sich anerkennend zur Einführung des Diakonates für Frauen in der christkatholischen Kirche äusserten und die froh wären, ihre eigene Kirche würde auch in dieser Beziehung einen mutigen Schritt wagen.

1908. – J. B. Rusch, *Dr. theol. Ed. H., Eine Entkräftung bestehender Vorurteile*, dans *Beilage zu den Schweizerischen Republikanischen Blättern vom 5. April 1924*. – F. Heiler, *Evangelische Katholizität*, Munich 1926. – H. Dommann, *Die Kirchenpolitik im ersten Jahrzehnt des neuen Bistums Basel*, Lucerne 1929. – Barth, *Der Schweizerische Zofingerverein*, Bâle 1935. – W. Herzog, *Bischof Dr. Ed. H. Ein Lebensbild*, Laufen 1935. – O. Gilg, *Christkatholizismus in Luzern. Ein Beitrag zur Luzerner Geistesgeschichte*, Lucerne 1946. – E. Gaugler, *Ed. H. als Bischof und akademischer Lehrer*, Rheinfelden, s. d. – R. Dederen, *Un réformateur catholique au XIX^e siècle: Eugène Michaud (1839–1917). Vieux-catholicisme-œcuménisme*, Genève 1963. – V. Conzemius, *Die «Römischen Briefe vom Konzil»*. Eine entstehungsgeschichtliche und quellenkritische Untersuchung zum Konzilsjournalismus Ignaz von Döllingers und Lord Actons, dans *Römische Quartalschrift*, XLIX, 1964, 186–229, et LX, 1965, 76–119; *Zwischen Rom, Canterbury und Konstantinopel: Der Altkatholizismus in römisch-katholischer Sicht*, dans *Theologische Quartalschrift*, CXLV, 1965, 188–234; *Der geistesgeschichtliche Hintergrund des Christkatholizismus: Zur Entstehung der christkatholischen Pfarrei Olten*, dans *Zeitschrift für Schweizerische Kirchengeschichte*, LX, 1966, 112–170; *Das I. Vaticanum im Bannkreis der päpstlichen Autorität im katholischen Selbstverständnis des 19. und 20. Jahrhunderts*, éd. par E. Weinzierl, Salzburg 1970, 53–83; *Katholizismus ohne Rom. Die altkatholische Kirchengemeinschaft*, Zurich 1969; *Josef Reinkens 1821–1896*, dans *Rheinische Lebensbilder*, IV, 1970, 209–233; *Rückblick auf ein synodales Aggiornamento. Hundert Jahre Altkatholizismus*, dans *Stimmen der Zeit*, CXCI, 1973, 363; *Old Catholicism: A forgotten lesson of Catholic Reform*, dans *Louvain Studies*, 1973, 320–327. – U. Küry, *Die Altkatholische Kirche. Ihre Geschichte, ihre Lehre, ihr Anliegen*, Stuttgart 1966; 3^e éd., 1982. – J. Visser, F. Smit et P. J. Maan, *Anafhankelijk van Rom, toch katholiek. 250 jaar Oud-Katholieke Geschiedenis*, Hilversum 1973. – K. Schatz, *Kirchenbild und päpstliche Unfehlbarkeit bei den deutschsprachigen Minoritätsbischöfen auf dem I. Vatikanum* (*Miscellanea Historiae Pontificiae*, 40), Rome 1975. – A. B. Hasler, *Pius IX. (1846–1878). Päpstliche Unfehlbarkeit und I. Vatikanisches Konzil. Dogmatisierung und Durchsetzung einer Ideologie* (Päpste und Papsttum, 12), 2 vol., Stuttgart 1977. – E. F. J. Müller-Büchi, *Philipp Anton v. Segesser. Das Konzil, die Revision der Bundesverfassung und der Kulturkampf*, (Freiburger Veröffentlichungen aus dem Gebiet von Kirche und Staat, XVIII), Fribourg 1977. – V. Conzemius, *Philipp Anton v. Segesser 1817–1888. Demokrat zwischen den Fronten*, Zurich/Einsiedeln/Cologne 1977. – W. Küppers, *Altkatholizismus*, dans *TRE*, II (1978), 337–344 (bibliogr.). – *Christkatholisch. Die christkatholische Kirche der Schweiz in Geschichte und Gegenwart*, sous la dir. de la Christkath. Kirchengemeinde Solothurn, Zurich 1978. – P. Stadler, *Der Kulturkampf in der Schweiz*, Frauenfeld 1984.

Lucerne

Victor Conzemius